

## AVIS PUBLIC

Décision ministérielle EAU/AUT/20/0753 du 14 octobre 2020 de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable concernant la gestion des eaux dans le cadre de la mise en conformité de 3 silos à fourrage vert existants à Grindhausen au nom et pour compte de Madame Madeleine Lafleur-Boever de Grindhausen.

Le public peut prendre inspection de la décision ministérielle et des plans y afférents à la maison communale à Clervaux.

Publication faite en exécution de l'article 24, paragraphe 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. (40 jours)

Clervaux, le 26 octobre 2020

Le bourgmestre

(s) Emile EICHER